

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

22<sup>ème</sup> année - N° 4093 - Lundi 28 Mars 2022 - Prix : 200 Fc

**AFFAIRE AB AVIATION :**

## Contradictions au ministère des Transports



**TRANSPORT ROUTIER**

**Le gouvernement recule face  
à la pression d'Usukani wa masiwa**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Prières aux heures officielles  
Du 26 au 31 Mars 2022**

**Lever du soleil:**

**06h 11mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 15mn**

Fadjr : **04h 58mn**

Dhouhr : **12h 16mn**

Ansr : **15h 30mn**

Maghrib: **18h 18mn**

Incha: **19h 32mn**



## JOURNÉE DE LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE :

## L'implication de tous est plus que nécessaire

Le ministère de la santé en collaboration avec l'OMS a célébré la journée internationale de la lutte contre la tuberculose. Et pour mieux combattre cette maladie, le ministère de la santé appelle à l'implication de tous afin de sensibiliser les comoriens sur cette maladie et pour mieux renforcer les efforts nationaux, elle encourage vivement le secteur privé d'investir dans la lutte contre la pandémie.

C'est sous le thème « Investir pour mettre fin à la tuberculose. Sauver de vie » que la journée mondiale de la lutte contre la tuberculose a été célébrée vendredi 25 mars dernier dans le pays. Ce thème reflète le besoin urgent d'investir les ressources nécessaires pour intensifier la lutte et réaliser les engagements pris par les dirigeants mondiaux de mettre fin à la tuberculose. Chaque année, l'on estime à 10 millions le nombre de personnes atteintes par cette pathologie. Et environ 1,7 milliards de personnes soit 23% de la population mondiale

son atteintes d'une infection tuberculeuse Latente (ITL) et courent un risque accru de développer une tuberculose au cours de leur vie. Malheureusement, les Comores sont parmi les pays endémiques de cette maladie.

À cela, des moyens techniques et financiers sont mis à la disposition du ministère pour que la lutte contre cette maladie soit efficace. Selon le représentant du ministre de la santé Nadjime-Eddine Youssouf, les résultats de chaque année sont encourageants. Ils sont le fruit de l'application du programme nationale de la lutte contre la tuberculose de la stratégie Dots. Cette dernière vise un traitement directement observé par un agent de santé et est vivement recommandée par l'OMS. « Le rapport de 2021 parle d'un taux de notification atteignant 65%, or par rapport à l'objectif mondial préconisé par l'OMS en matière de dépistage de la maladie, le PNLT doit redoubler d'effort pour que le notre soit dans les normes (...) Les Comores ne sont pas à l'abri d'une

situation difficile de la coinfection TB/VIH... L'année dernière trois cas de coinfections TBVIH sont notifiés et une prise en charge adéquate a été instaurée », a-t-il précisé, tout en invitant les services à prendre les dispositions nécessaires afin de poser un diagnostic précoce chez les séropositifs.

De son côté, le docteur Nassuri Ahamada, au nom du représentant de l'OMS a réitéré le message de la directrice régionale de l'OMS Dre Matshidiso Moeti. Cette dernière a expliqué qu'alors que 36% des décès par tuberculose surviennent en Afrique, le fait de ne pas investir dans la lutte contre cette maladie devrait être lourd de conséquences pour les pays africains. L'augmentation des investissements peut changer la donne et atténuer la souffrance et la mort évitables de millions de nos congénères. « Je lance appel aux gouvernements pour qu'ils mobilisent un appui financier national supplémentaire au profit de la lutte contre la tuberculose, en plus des contributions au Fonds mondial,



Célébration de la journée contre la tuberculose.

qui a lancé le mois dernier la septième campagne de reconstitution de ses ressources, à hauteur de 18 milliards de dollars É.-U., l'ambition étant de contrecarrer les répercussions catastrophiques de la COVID-19 sur la lutte contre la tuberculose », a-t-il confié avant d'ajouter « j'exhorte l'ensemble des parties prenantes à plaider en faveur d'investissements accrus et à veiller à ce que les services de lutte contre

la tuberculose soient intégrés dans la riposte qui est organisée au niveau des soins de santé primaires ». Et afin d'assurer une meilleure prise en charge, il est urgent que les activités de dépistage soient intégrées dans l'ensemble des services de santé pour une orientation des cas suspects de tuberculose vers les centres appropriés.

Andjouza Abouheir

## SANTÉ PUBLIQUE

## 14 enfants souffrant de mongolisme ont été recensés à Mohéli

Les Comores ont célébré la deuxième édition de la trisomie 21 le lundi dernier. A Mohéli 14 enfants souffrant de mongolisme ont été recensés par l'association trisomie 21. Mais il en resterait beaucoup d'autres cas non encore enregistrés. L'association lance un appel aux autorités du pays pour garantir un avenir serein à ces enfants souffrant de ce syndrome de Down.

La journée de la trisomie 21 est célébrée tous le 21 mars dans le monde. À Mohéli comme dans les autres îles de l'archipel, cette journée n'est pas passée inaperçue. Lundi dernier, l'association trisomie 21, s'était réunie dans les locaux des jeunes leaders de la paix avec les responsables sanitaires de l'île pour sensibiliser la population sur cette mal-

adie, provoquée par une anomalie génétique caractérisée par la présence de 3 chromosomes au lieu de 2 sur les chromosomes numéro 21.

« Nous devons apprendre à vivre avec les mongoles. Ce sont des enfants comme tous les autres enfants malgré leurs déficiences intellectuelles, et un retard de développement psychologique » explique Madame Natidjati Malida point focal de l'association trisomie 21 à Mohéli. « Certaines personnes profitent de ce handicap pour maltraiter les enfants souffrant de cette anomalie génétique. C'est de la violence et tout acte de violence mérite sanction ».

Pour cette dame, il est temps de sensibiliser toutes les couches sociales, les organisations en charge de la protection sociale des enfants et surtout le gouvernement

central puisqu'à Mohéli beaucoup d'enfants souffrant de cette anomalie génétique sont enfermés à la maison. La plupart d'entre eux ne bénéficient d'aucun traitement. Ce qui n'est pas le cas pour les mongoles des autres pays du monde « J'ai voyagé dans plusieurs pays et j'ai constaté que les enfants trisomiques sont bien traités. Ils ont

même des mutuelles de santé, des écoles spécifiques à eux, ce qui n'est pas le cas chez nous où personne ne les considère » regrette Natidjati Malida.

Seulement 12 enfants trisomiques sont enregistrés dans cette association qui se bat pour leurs droits à Mohéli. Mais ce chiffre est loin de refléter la réalité vu que

beaucoup d'enfants ne sont pas enregistrés au sein de l'association, ce qui ne facilite pas la tâche. « C'est une association naissante mais d'ici peu nous aurons un changement plus ou moins positif » espère le point focal de l'association.

Riwad



Recensement des enfants trisomiques à Mohéli.



unicef | pour chaque enfant

## AVIS D'APPEL D'OFFRES UNICEF COMORES

**TITRE : Fourniture et pose de réservoirs d'eau et installations de collecte et distribution d'eau dans les écoles primaires des COMORES**

**Numéro de l'avis d'Appel d'Offres : ITB/COMB/SUP/2022\_001 BP-ao**

**ARTICLE 1 : LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF),**

particulièrement avec les agences du système des Nations Unies.

**LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF) au COMORES, lance le présent Avis d'appel d'offres pour la sélection de prestataires de service pour les Fourniture et pose de réservoirs d'eau et installations de collecte et distribution d'eau dans les écoles primaires des COMORES**

**ARTICLE 3 : DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES**

Les offres seront envoyées électroniquement au plus tard le 08 Avril 2022 à 14h à l'adresse mail : [comprocurement@unicef.org](mailto:comprocurement@unicef.org) et [aouattara@unicef.org](mailto:aouattara@unicef.org) et copie à [bpinah@unicef.org](mailto:bpinah@unicef.org)

**ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION**

La présente consultation est ouverte à toute entreprise justifiant des capacités juridiques techniques et financières, et apte à réaliser dans les conditions requises, les travaux, objet de la présente consultation, pour autant qu'elle satisfasse aux conditions et règlements en vigueur au COMORES et disposant d'une expérience avérée dans les travaux similaires et

**Le dossier d'appel d'offres peut être consulté sans frais sur le lien <https://bit.ly/3LbuYQR>**

UNICEF Comoros, Maison des Nations Unies Moroni, Comores, 98123| P.O Box 497

Suivez-nous sur Facebook, Twitter, Instagram et [www.unicef.org](http://www.unicef.org)

## AFFAIRE AB AVIATION :

## Contradictions au ministère des Transports

*Le ministère des Transports parle désormais de « problèmes financiers » pour justifier la suspension de l'agrément d'AB Aviation dont un avion a fait un crash le 26 février avec 14 personnes à bord. Problème, c'était tout un autre argument qui a été brandi quelques jours auparavant, à savoir le « refus » de prendre en charge les victimes de l'accident aérien.*

**A** lors que le 19 mars, pour suspendre l'agrément d'AB Aviation, le ministère des

Transports s'était appuyé sur le « refus » de la compagnie de prendre en charge les victimes de l'accident aérien survenu le 26 février, aujourd'hui c'est un tout autre argument qui est brandi pour justifier... la même décision. En effet, le directeur de cabinet du ministre des Transports en conférence de presse le 25 mars dernier, a évoqué des « problèmes financiers » pour justifier la suspension de l'agrément. Les « preuves » pleuvent en avalanche pour accabler AB Aviation.

« La compagnie n'arrive pas à rembourser les billets de ses passa-

gers jusqu' à présent. Nous avons des preuves qu'elle a des dettes. Nous avons été saisis par Sahara Africain Company qui a repris ses avions pour des raisons d'impayés. Ce qui veut dire que ses avions ne sont pas partis en maintenance contrairement à ce que AB Aviation nous a fait croire. Jusqu'à présent nous n'avons pas vu la couleur de son assureur. En dehors de tout cela, AB Aviation a une dette de près de 36 millions de nos francs auprès de l'ADC. Nous allons lui envoyer un expert-comptable pour faire un audit. Et si nos soupçons se sont

avérés, nous allons lui retirer définitivement l'agrément », devait détailler le directeur de cabinet.

Le ministère accuse également AB Aviation de n'avoir pas été présente à Mohéli après le crash alors que plusieurs témoins oculaires confirment avoir « vu » le directeur général d'AB Aviation Ayad Bourhane sur le terrain. Cette affaire n'est pas sans rappeler la crise qu'avait connue la même compagnie en 2017 quand elle a été clouée au sol pendant près de 9 mois. Le directeur de l'Anacm de l'époque, Jean-Marc Heintz, avait commencé

à embêter l'autre compagnie de droit comorien Int'Air Iles. Il s'est avéré, au final, que le surnommé JMH était directeur technique d'une compagnie qui allait voir le jour sous le nom d'Air Ylang. Il eut fallu qu'il soit écarté de ses fonctions pour que les deux compagnies reviennent à la vie. Avec l'actuelle crise, reste à savoir à qui pourrait profiter la mort d'AB Aviation, unique compagnie comorienne à avoir obtenu la certification de l'aviation civile internationale (OACI) depuis fin 2020.

**Andjouza Abouheir**

## TRANSPORT ROUTIER

## Le gouvernement recule face à la pression d'Usukani wa masiwa

*Le bras de fer n'aura finalement pas lieu. Le gouvernement aurait cédé aux revendications du syndicat des chauffeurs. Écran de fumée ou réelle volonté du gouvernement d'accéder aux revendications d'Usukani wa Masiwa ?*

**N**ous ne le dirons jamais assez, la négociation c'est ce qui reste de meilleure pour décanter toutes situations de blocage. C'est un savant mélange entre dureté et souplesse. Les trois jours de grève prévus par le syndicat des transports en commun est reporté aux calendes grecques. Campant sur leur position, le syndicat des auto-

mobilités avait averti, si des dispositions de réfection des routes ne sont pas prises alors ils allaient refuser de payer la vignette 2022.

Après quelques jours d'hésitations, le syndicat avait fini par lancer un préavis de grève de trois jours à compter de ce lundi 28 mars. Le gouvernement aurait accepté d'envoyer des engins dès ce lundi pour faire « un remblayage » de la route qui va d'Itsundzu jusque dans le Washili. Presque impraticable, la route Washili-Hamahamet-Mbwanku concentrait toutes les revendications de la centrale syndicale.

Concession à minima du gouver-

nement ou victoire du mouvement syndical. Peu importe, cela permet d'épargner la population d'une souffrance de plus et au gouvernement une grogne sociale aux conséquences imprévisibles surtout à moins d'une semaine du début du mois sacré de Ramadan. Concession minimale dans la mesure où les revendications étaient de dimension nationale alors que seule la région Nord de Ngazidja semble être la seule à avoir gain de cause pour le moment. Qu'en est-il des autres régions ? Que disent les cellules insulaires, pour l'instant c'est silence radio.

**AS Badraoui**



## COMMUNES

## Les conseillers consultatifs, ces oubliés des nouvelles institutions

*Les conseillers consultatifs des communes sont toujours dans l'attente. Ces derniers, n'exercent pas leur fonction en tant que tel, ne sont pas officiellement installés et la gouverneure ne les implique pas dans les affaires communales. Pourtant c'est eux qui devront représenter les communes.*

**D**epuis qu'ils ont été choisis comme représentants des communes, les conseillers consultatifs n'ont pas retrouvé leurs fauteuils. Non seulement ils ne sont pas installés officiellement, mais la gouverneure de l'île de Ngazidja ne les implique pas dans les affaires communales. Ces derniers ont brisé le silence et attendent des réponses. « Les articles 99 à 107 de la loi en vigueur stipulent que chaque île doit avoir un gouverneur et des conseillers consultatifs. Ces conseillers sont choisis par la commune en tenant compte de leur règlement intérieur, c'est le représentant communal. Dans le passé on les appelait les conseillers de l'île. Ce qui n'est pas le cas pour nous, on ne nous ne considère pas comme tels », explique Athoumani Mbaé, le

conseiller de Mboudé Nyuma Mro. « Cette loi a officialisé le président, les gouverneurs, les députés et les maires pourquoi pas nous. Alors que nous faisons partie des mairies. C'est pour cela, que nous sommes ici pour dire à la population surtout nos communes que si on n'arrive pas à exercer notre travail, c'est parce que nous ne sommes pas officiellement

installés, ni considérés », ajoute-t-il.

Toutefois, ce dernier reste optimiste et persuadé qu'une structure comme celle-ci ne peut pas être délaissée. « Nous faisons partie de ceux qui peuvent apporter un soutien au développement du pays, surtout au niveau communal. Nous sommes les représentants des communes et c'est nous qui devons por-

ter les projets devant l'exécutif insulaire afin d'être transmis au gouvernement », dit-il.

Les conférenciers demandent leur officialisation, et surtout d'être impliqués dans les affaires communales. « Même au dialogue national, on ne nous n'a pas invité. Qui va exposer les problèmes communaux si on est mis à l'écart, se demandent-

ils. Nous avons envoyé une lettre au président Azali Assoumani pour lui présenter nos doléances. On espère avoir un bon retour ».

**Nassuf Ben Amad**

**La Gazette des Comores**  
**Fondateur et Directeur général**  
 Said Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Said Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufè Maecha  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
 Riward  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhach  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Said Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
 www.lagazettedescomores.com  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Conseillers consultatifs devant la presse.

## DIALOGUE INTER-COMORIENS

## La CRC fait le point sur le dialogue et les procès

Devant la presse le 26 mars dernier, le secrétaire général de la CRC, Youssoufa Mohamed Ali ainsi que des membres du bureau national du parti au pouvoir s'est réjoui du déroulement du dialogue inter-comoriens et des audiences de la Cour de sûreté de l'Etat. Selon lui, le président Azali a déjà ordonné la montée d'une commission de suivi des recommandations issues de la grand-messe politique dans l'objectif de tenir les prochaines élections dans un climat apaisé.

Et maintenant que le dialogue est fini, que peut attendre la population de ces débats qui ont duré presque un mois ? C'est pour répondre à cette interrogation, que le secrétaire général de la Convention pour le

Renouveau des Comores Youssoufa Mohamed Ali a rencontré la presse samedi dernier. Le conférencier s'est d'abord délecté de l'environnement dans lequel s'est déroulé le dialogue national, en présence des organisations internationales, du secteur privé et de la société civile pour apporter la lumière sur les problématiques posées. « Certes il y a eu quelques difficultés à s'entendre. Mais au final, nous nous sommes convenus sur ce qui nous paraît essentiel pour le bien-être du pays et de toute la population. Sur cette entente, la diaspora a joué un rôle important lors des échanges qui a répondu favorablement à l'appel. Et elle reste un point fort pour le développement du pays », explique-t-il.

A en croire Youssoufa Mohamed Ali « le dialogue a



contribué à l'ouverture et l'organisation des procès des personnes détenues. Deux personnes sont déjà jugées et condamnées en

espérant que les autres seront traduits en justice dans les jours à venir », dit-il. Ce dernier fait allusion à l'ex président Ahmed

Abdallah Mohamed Sambi en détention provisoire depuis 2018. Sur l'organisation des procès à Mutsamudu, le conférencier a également parlé d'une formation des 40 magistrats dont des juges et des greffiers dans l'objectif de restructurer l'appareil judiciaire. Et de poursuivre avec fermeté que l'objectif primordial du dialogue est de consolider l'unité et la paix dans le pays. C'est ainsi qu'il a parlé aussi de la restructuration de la commission électorale nationale indépendante (CENI), dans la perspective des prochaines élections prévues en 2024. Pour rappel, le dialogue inter-comoriens s'est déroulé en l'absence des principales forces politiques de l'opposition qui avaient posé des conditions préalables à toute participation.

Kamal Gamal

## HABARI ZA UDUNGA

## Une absence inquiétante de répondant du corps social

Beaucoup de nos cadres et autres portes mallette, ont le plus grand mal à se retrouver dans les dédales sans fin du microcosme politique et des traditions des îles de la lune. Et quand l'on parle de traditions, on a encore un mal fou à définir les contours et les limites. Entre ceux qui combattent bec et ongles le grand mirage, pardon, mariage, et ceux qui se disent partisans d'une modernité, il y a la grande masse qui ne sait pas où donner de la tête.

En vérité les cadres sont désenchantés et désabusés car ils naviguent en dehors de toute considération éthique ou philosophique. Le microcosme politique a cassé tous les systèmes de navigation et chacun pilote à vue. Aussi il y a une absence inquiétante de répondant du corps social face à des maux qui exigeraient un véritable sursaut dans le vrai sens du terme. L'apparition des navigateurs de la politique à tous les niveaux est l'une des conséquences directes du chacun pour soi.

On peut donc se demander, quel est le ressort qui est cassé, pour nous rendre amorphes, face à des situations passablement compliquées, pour ne pas dire autre chose.

Un des multiples grands leaders du microcosme sous les cocotiers, disait dans nos colonnes, qu'il faudrait psychanalyser le pays et la communauté internationale dans leur ensemble. Dans ce cadre, certains aimeraient connaître, sans doute, les résultats de leur propre séance de psychanalyse. Cela pourrait décider les uns et les autres à s'y adonner, pour le bien-être du pays. On ne sait jamais !

Dans la réalité, le pays n'est jamais sorti de la logique des sultans batailleurs. Une logique de pouvoir pour le pouvoir qu'autre chose. Le pouvoir est devenu en quelque sorte, grand mariage. Il faut que chacun y passe et reçoive le turban sur la tête et soit sultan à la place du sultan, le temps qu'un autre vienne y prendre la place. Les discours pompeux récités ici ou là, n'ont qu'une valeur symbolique et sont destinés essentiellement à usage externe. Les vrais discours, ce sont des non-dits que les spécialistes savent décoder et tirer les dividendes le moment venu.

Dans les îles de la lune, en plus du nombrilisme aigüe, qui nous fait croire que nous sommes au centre du monde, il nous faut malheureusement ajouter cette politique politicienne qui est devenue une véritable


maladie que certains appellent la « politite ». Elle semble être devenue endémique, comme le palu qui est en nous. Son éradication est problématique. Que faire ?

Dans les îles de la lune, on se

rassemble beaucoup plus sur la base d'affinités momentanées que sur des principes ou de valeurs. Ne parlons pas des normes, qui sont le dernier de nos soucis. Or les habitants des îles de la lune ont droit au

respect en tant qu'êtres humains doués de ... raison face à ce monde devenu si déraisonnable.

Mmagaza


unicef | pour chaque enfant

**AVIS D'APPEL D'OFFRES UNICEF COMORES**

**TITRE : Edition et Impression de Manuels scolaires et Guides du maître de niveau CM des Ecoles Primaires des COMORES**

**Numéro de l'avis d'Appel d'Offres : ITB/COMB/SUP/2022 003 BP-ao**

**ARTICLE 1 : LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF),**

**LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF) au COMORES, lance le présent Avis d'appel d'offres pour la sélection de prestataires de service pour Edition et Impression de Manuels scolaires et Guides du maître de niveau CM des Ecoles Primaires des COMORES.**

**ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION**

*La présente consultation est ouverte à toute entreprise justifiant des capacités juridiques techniques et financières, et apte à réaliser dans les conditions requises, les travaux, objet de la présente consultation, pour autant qu'elle satisfasse aux conditions et règlements en vigueur au COMORES et disposant d'une expérience avérée dans les travaux similaires et particulièrement avec les agences du système des Nations Unies.*

**ARTICLE 3 : DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES**

*Les offres seront envoyées électroniquement au plus tard le 14 Avril 2022 à 15h à l'adresse mail : [comprocurement@unicef.org](mailto:comprocurement@unicef.org) et [aouattara@unicef.org](mailto:aouattara@unicef.org) et copie à [bpinah@unicef.org](mailto:bpinah@unicef.org)*

*Le dossier d'appel d'offres peut être consulté sans frais sur le lien <https://bit.ly/3D5qVcH>*

UNICEF Comoros, Maison des Nations Unies  
Moroni, Comores, 98123 | P.O Box 497  
Suivez-nous sur Facebook, Twitter, Instagram et [www.unicef.org](http://www.unicef.org)

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service  
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores  
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: [la\\_gazette@comorestelecom.km](mailto:la_gazette@comorestelecom.km)

## CÆLACANTHES / EQUIPE A

## Cœlacanthes, une relève assurée

*La transition semble assurée entre la vieille garde qui a répondu à l'appel de la nation depuis 2014 et des jeunes loups qui n'hésitent pas à faire des choix parfois discutables mais dont ils ont le mérite de défendre avec détermination.*

Iyad Mohamed, Yannick Pandor, Mohamed Ali Abdallah, Anfane Ahamada... autant de noms qu'il faudrait s'habituer à entendre pour chaque regroupement des cœlacanthes. Exit les Kassim Abdallah, Nadjim Abdou, c'est désormais à la jeune garde qui tourne autour des 22 ans de moyenne d'âge que les espoirs des comoriens devront se reposer pour l'avenir des cœlacanthes. Accompagnés des valeurs sûres (Mchangama, Selemani, Fardou, Ben Boina, Bourhane,...) ces jeunes doivent amener le foot-

ball Comorien sur une autre planète, pourquoi pas celle du mondial 2026. Si ça semble ambitieux, ça n'a rien d'hérétique que de croire qu'ils ont la capacité de le faire tant les talents sont incontestables.

Entrée en jeu vendredi dernier à la place d'Ibrohim Youssouf, Iyad Mohamed a éclaboussé la rencontre par sa maturité dans le jeu. Avec beaucoup d'abattage au milieu de terrain, il a été précieux dans la récupération et la projection vers l'attaque. Le joueur de l'AJ Auxerre confirme tout le bien qu'on pense de lui. Il n'est pas la seule satisfaction contre l'Éthiopie. Mohamed Ali Abdallah a démontré lui aussi tout le potentiel offensif des latéraux modernes.

Entré en jeu à la place d'Ahmed Mogni, le joueur du Stade de Lausanne en Suisse fut d'un grand apport dans la victoire finale.



Positionné dans le côté gauche, l'arrière polyvalent a marqué le deuxième but d'un puissant tir dans les 25 mètres des buts éthiopiens.

Yannick Pandor le gardien du RC Lens n'était pas des moindres.

Une prestation saluée par le site Lensois.com. « Première victorieuse au niveau international pour Yannick Pandor avec les Comores ». Le jeune portier est rentré en deuxième mi-temps à la place du

très expérimenté Ali Ahamada. Yannick n'as pas démerité, s'il a été surpris comme toute l'ensemble de l'équipe par la réduction du score des Waliyas. Il a été rassurant dans ses lignes pour une première dans le chaudron de Maluzini.

Appelé en novembre dernier par les Bareas, le jeune gardien a préféré décliner l'offre, sûrement l'idée de rejoindre les cœlacanthes avait joué une part importante dans ce refus. En faisant jouer Pandor, le nouveau sélectionneur a voulu appréhender toutes vellétés des nos amis malgaches. En effet l'article 5.2 du règlement de la FIFA dispose qu'un " joueur ayant disputé une rencontre internationale de quelque catégorie que ce soit ne peut plus être qualifié dans une équipe nationale d'une autre fédération".

AS Badraoui

## MATCH CÆLACANTHES CONTRE WALIYAS

## Zerdouk, baptême de feu réussi



*Le match contre l'Éthiopie était attendu comme repère sur l'état de forme des cœlacanthes un mois après leur prestation camerounaise. C'était surtout le juge de paix pour le nouveau sélectionneur des verts moins un mois après sa prise de fonction.*

C'est sous une pluie battante que les cœlacanthes ont entamé l'air Zerdouk au stade Omnisports de Maluzini. Une pluie qui n'a pas empêché le public de communier avec son équipe. D'entrée le système (4-4-2) mis en place par Zerdouk a donné satisfactions. Dès la 8e minute, récupérant un ballon mal négocié dans la surface des Waliyas par Ibrohim Youssouf, Faiz Mattoir d'un tir imparable a ajusté le gardien éthiopien pour ouvrir la marque. Le 4-4-2 de Zerdouk a énormément pesé sur les lignes arrières éthiopiennes, notamment le jeu de déviation de Djudja qui a du quitter ses coéquipiers à la 35e minutes après une légère contorsion musculaire.

Transformé en 3-5-2 dans les

phases offensives, le système permet de densifier le milieu de terrain, tuant toute initiative de jeu de l'adversaire. Placés en pistons, Ahmed Mogni et Mohamed Youssouf, ont profité de leur habilité technique et une capacité indéniable dans le repli défensif pour apporter un surplus en attaque. Gênée par la bonne maîtrise du jeu des cœlacanthes, les Éthiopiens ont du procéder par contre attaque pour surprendre la défense comorienne. C'est ce qui s'est passé dans les cinq dernières minutes. Sur une attaque placée des Waliyas, Bezabih Meleyou s'est retrouvé nez à nez avec Ali Ahamada. Le gardien des verts a dû se déployer pour arrêter le tir à bout portant du milieu de terrain de Fasil Kenema l'équipe championne d'Éthiopie (2021). Ce fut d'ailleurs l'occasion la plus nette des visiteurs lors de cette première période.

Revenants avec des bonnes intentions, les hommes de Wubetu Abate ont pris le contrôle du jeu sans jamais pouvoir se créer des réelles occasions. Avec un terrain à moitié gelé, le jeu de circulation des cœlacanthes a pris coup, ce qui a obligé Zerdouk à s'adapter en sautant les lignes dans les phases d'attaques. Pour équilibrer son jeu, Younés Zerdouk a procédé à deux changements dès le début de la seconde mi-temps. Mohamed Abdallah et Ben Djaloud ont pris les places d'Ahmed Mogni et Faiz Mattoir. Des changements qui s'avéreront gagnants par la suite. À l'heure de jeu, sur une passe lumineuse en diagonale, Youssouf Mchangama trouve justement sur le côté opposé le nouveau entrant Mohamed Abdallah, qui d'un tir magnifique du pied droit à l'entrée de la surface de réparation n'a laissé aucune chance au malheureux Shanko, le portier des Waliyas.

Surpris par ce deuxième but

marqué contre le cours du jeu, les Éthiopiens ont pris un coup de massue, sans jamais renoncer à leur volonté d'attaquer. Ils ont fini par être récompensé à la 78e minute sur une frappe limpide du numéro 7

Mengestu Surafel qui a surpris le jeune Yannick Pandor qui a remplacé Ali Ahamada à l'entame de la deuxième période. Reclus dans leur moitié de terrain les dix dernières minutes de la rencontre, les coéqui-

piers de Ben Fardou ont fait le dos rond aidé en cela par une défense sous le contrôle d'un Younn Zahary des grands jours.

AS Badraoui




pour chaque enfant

**AVIS D'APPEL D'OFFRES UNICEF COMORES**

**TITRE : FABRICATIONS ET INSTALLATIONS DE JEUX EXTERIEURS ET INTERIEURS DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES (EPP) des COMORES**

**Numéro de l'avis d'Appel d'Offres : ITB/COMB/SUP/2022 002 BP-ao**

**ARTICLE 1 : LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF),**

**LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF) au COMORES, lance le présent Avis d'appel d'offres pour la sélection de prestataires de service pour les Fabrications et Installations de jeux extérieurs et intérieurs dans les écoles primaires (EPP) des COMORES.**

**ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION**

*La présente consultation est ouverte à toute entreprise justifiant des capacités juridiques techniques et financières, et apte à réaliser dans les conditions requises, les travaux, objet de la présente consultation, pour autant qu'elle satisfasse aux conditions et règlements en vigueur au COMORES et disposant d'une expérience avérée dans les travaux similaires et particulièrement avec les agences du système des Nations Unies.*

**ARTICLE 3 : DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES**

*Les offres seront envoyées électroniquement au plus tard le 08 Avril 2022 à 14h à l'adresse mail : [comprocurement@unicef.org](mailto:comprocurement@unicef.org) et [awattara@unicef.org](mailto:awattara@unicef.org) et copie a [bpinah@unicef.org](mailto:bpinah@unicef.org)*

*Le dossier d'appel d'offres peut être consulté sans frais sur le lien <https://bit.ly/3lxoqKy>*

UNICEF Comoros, Maison des Nations Unies  
Moroni, Comores, 98123 | P.O Box 497  
Suivez-nous sur [Facebook](#), [Twitter](#), [Instagram](#) et [www.unicef.org](http://www.unicef.org)

## HOMMAGE À L'ANCIEN MUFTI SAÏD TOIHIR

## Une bibliothèque porte son nom à la Faculté Imam Chafiou

La bibliothèque de la faculté Imam Chafiou, est baptisée "Bibliothèque Saïd Tohir Saïd Ahmed Maoulana Al Djamallilail". C'est le doyen de cette faculté qui l'a annoncé lundi dernier lors d'un colloque tenu sur le thème « rôle de Saïd Tohir dans la création de l'université des Comores ».

Dans la série d'activités à la mémoire de l'ancien Mufti de la République Charif Saïd Tohir Maoulana, la faculté Imam Chafiou a organisé un colloque sur le rôle qu'a joué cet ancien mufti dans la création de l'université des Comores. Au cours de son intervention, le doyen de la faculté, Abdourouf Ahmed a profité de l'occasion pour annoncer cette appellation décidée à l'unanimité des composantes de la faculté. « Cette belle initiative c'est en guise de reconnaissances des services rendus à la faculté Imam Chafiou », dit-il avant d'ajouter que « le mufti Saïd Tohir a été membre fondateur de la faculté mais surtout il a joué un rôle décisif dans le projet de création de l'université des Comores ». Il précise que la faculté a été créée avant l'Université et que c'est sous le leadership du Mufti Saïd Tohir qu'elle a vu le jour puis



La bibliothèque Saïd Tohir.

intégré l'Université des Comores lors de l'ouverture.

Présent à cette rencontre, le président Azali Assoumani a plaidé pour la mise en place d'un comité spécial pour recueillir et écrire les mémoires du Grand Mufti Saïd Tohir. Pour lui, il s'agit d'un formidable travail pour les futures générations. En présence de l'administrateur de l'Université, du grand

cadi, ainsi des enseignants de la faculté Imam Chafiou et de plusieurs étudiants, le chef de l'Etat affirme que c'est grâce aux efforts de l'ancien Mufti que le pays a une université. « C'est grâce à ses efforts que la Faculté Imam Chafiou est là jusqu'à nos jours. Chaque fois qu'il y avait un problème, il venait toujours me voir afin de trouver une solution », affirme Azali

Assoumani. Pour le chef de l'Etat, la vie de l'ancien mufti est une leçon que chacun de nous doit s'inspirer. « Durant sa vie, il s'est battu pour l'éducation en général et pour l'islam, en particulier. Nous nous sommes mis d'accord pour faire de cette faculté le berceau de l'Université des Comores », rappelle-t-il.

Ibnou M. Abdou

## Numéros utiles

## Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Gendarmerie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Mohéli: 772 01 37

## Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Mohéli: 772 03 71

## Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Mohéli: 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

## Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

## Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 773 43 43  
Meck: 773 36 40

## MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18



## AVIS DE MARCHÉ

**NATURE DU MARCHÉ** : Marché public de services N°22-MR1391.

**POUVOIR ADJUDICATEUR** : EXPERTISE FRANCE S.A.S.

**OBJET DU MARCHÉ** : Elaboration de la planification stratégique et opérationnelle des actions de coopération régionale en santé dans la zone sud-ouest de l'océan Indien.

**LIEU D'EXECUTION** : Union des Comores et France

**FINANCEMENT** : Groupe AFD

**CONDITIONS DE PARTICIPATION** : tout consultant/bureau d'études ou groupement de consultants/bureaux d'études non exclus des financements du Groupe AFD et répondant aux critères d'éligibilité décrits dans le règlement du marché (existence légale, régularité vis-à-vis des lois sociales et de la réglementation fiscale du pays de résidence du soumissionnaire ou des soumissionnaires dans le cas d'un groupement).

**CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES** : L'autorité contractante n'impose pas aux candidats de niveaux minimaux de capacité.

**CRITERES D'ATTRIBUTION** :

Sélection fondée sur la Qualité et le Coût : 25% pour le

prix des prestations et 75% pour la valeur technique de l'offre.

**PROCEDURE**

Procédure adaptée ouverte.

**DATE LIMITE DE SOUMISSION**

29/04/2022

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Toute demande d'informations complémentaires sur des points techniques ou administratifs du dossier devra être effectuée via la Plateforme des Achats de l'Etat au plus tard 5 jours ouvrés avant la date limite de remise des offres.

**PROCEDURES DE RECOURS**

L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris; e-mail : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

Des renseignements sur l'introduction des recours peuvent être obtenus auprès du Greffe du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)